



COMMUNE DE LOURMAIS

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 10

Date de convocation :
11 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 17 septembre, à LOURMAIS le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lourmais.

<i>Présents : François BORDIN</i>	<i>Marie-Françoise BORDIN</i>
<i>Marie-Christine BLAIRE</i>	<i>Michel Henri GAUTIER</i>
<i>Cédric BESNARD</i>	<i>Albert MEUNIER</i>
<i>Laurence PICHON</i>	<i>Julie SOUCHON-BRUNEL</i>
<i>Virginie BURBAN</i>	<i>Jérémie PELLÉ</i>

Absents excusés : Michel Joël GAUTIER

Absents :

Quorum requis : 6

Quorum atteint

Secrétaire de séance désigné : Julie SOUCHON-BRUNEL

Vote du PV du 2 juillet 2026 : adopté à l'unanimité

Début de séance à 20H20

2026-50- SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE (SDE 35) : SOLLICITATION POUR LE MAINTIEN DU TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Rapporteur : François BORDIN

Par un courrier en date du 2 juillet 2026, le SDE 35 présente les principales évolutions envisagées à la suite du renouvellement du comité syndical. Les communes seront notamment sollicitées dans les mois à venir concernant un plan de rénovation des équipements vétustes.

Il interroge également les collectivités sur leur volonté, ou non, de maintenir le transfert de la compétence éclairage public en vigueur depuis 2009. Pour rappel, en 2025 la participation forfaitaire était de 830€.

Après débat, le conseil vote le maintien de la commune au sein du SDE par :

- 1 abstention (François BORDIN)
- 8 voix pour,
- 1 voix contre (Michel Henri GAUTIER).

Fin de séance à 21h20

La Secrétaire de séance
Julie SOUCHON-BRUNEL



Le Maire,
François BORDIN

